

NOUVEAUTÉS

Le 13 août 2018

[English version](#)

Nouvelle proposition d'assurance vie et d'assurance maladies graves

Des modifications seront apportées au formulaire *Proposition d'assurance vie ou d'assurance maladies graves* (n° 350FR) de l'Assurance vie Équitable. La version PDF à remplir ne sera plus disponible. Les conseillers auront maintenant deux options possibles pour remplir des propositions d'assurance :

- 1) **la Proposition directe^{MD}** - notre système de proposition d'assurance en ligne réduit le délai de traitement de la proposition jusqu'à l'établissement du contrat en un délai moyen de 5 jours!
- 2) **la version papier** - une proposition d'assurance avec code à barres, pouvant être commandée en utilisant notre [formulaire de commande](#)

Dates importantes

Pour effectuer une transition harmonieuse vers notre nouveau système de proposition, veuillez noter les dates importantes suivantes :

En vigueur	Qu'arrivera-t-il?
Le lundi 13 août 2018	L'Assurance vie Équitable ^{MD} commencera à expédier le nouveau formulaire <i>Proposition d'assurance vie ou d'assurance maladies graves</i> (n° 350FR) daté du 2018/09/01.
Le vendredi 7 septembre 2018 à 11 h 59	Les propositions en suspens dans le système Proposition directe seront : <ul style="list-style-type: none">• soumises à l'Assurance vie Équitable, si elles ont été sauvegardées avec toutes les signatures;• supprimées, si elles ont été sauvegardées sans toutes les signatures.
Le samedi 8 septembre 2018	Le système Proposition directe sera mis à jour pour tenir compte des modifications de notre nouveau formulaire <i>Proposition d'assurance vie ou d'assurance maladies graves</i> (n° 350 FR).
Le lundi 1 ^{er} octobre 2018	Les anciennes versions du formulaire <i>Proposition d'assurance vie ou d'assurance maladies graves</i> (n° 350FR) qui ont une date antérieure au 2018/09/01 ne seront pas acceptées et retournées à la conseillère ou au conseiller.

Quelle mesure devez-vous prendre?

- Soumettre toute proposition en suspens dans le système Proposition directe AVANT le 8 septembre 2018.
- Supprimer toute version PDF de la proposition d'assurance sauvegardée sur vos ordinateurs.
- Recycler les formulaires qui ont une date antérieure au 2018/09/01.

En quoi consistent les modifications?

- La section « Entente relative à la traduction et déclaration » a été ajoutée.
- Une question relative aux sports de neige dans l'arrière-pays a été ajoutée.
- Des directives ont été ajoutées pour clarifier quels renseignements sont acceptables en vertu de la *Loi visant à interdire et à prévenir la discrimination génétique*.
- Les renseignements sur la Déclaration d'état de santé des enfants (section 15) sont propres à notre avenant de protection pour enfants seulement. Les enfants et les adultes qui font la demande d'une assurance vie ou d'une assurance maladies graves doivent remplir la section 16 intitulée « Renseignements sur la santé ».
- Le système Proposition directe a également été mis à jour pour tenir compte de l'augmentation de la somme assurée maximale de 20 millions de dollars au titre du produit Équimax^{MD}.

Avec qui puis-je communiquer pour en savoir davantage?

Pour de plus amples renseignements concernant ces modifications ou pour commencer à utiliser le système Proposition directe, veuillez communiquer avec votre gestionnaire régionale ou régional des ventes. Si vous désirez obtenir des précisions sur des questions d'ordre administratif, veuillez communiquer avec les Services aux conseillers aux coordonnées suivantes :

Région de l'Ouest (C.B., Alb., Sask., Man.)	Région de l'Est (Ont., Qc, N.-B., N.-É., Î.-P.-E., T.-N.-L.)
1 800-668-4095 western-service@equitable.ca	1 800-668-4095 eastern-service@equitable.ca

¹Source : moyenne statistique du premier trimestre de 2018 de l'Assurance vie Équitable
^{MD} indique une marque de déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.